



Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau sur les captages de Caix 1 et Caix 3



Comité de pilotage de suivi (1)
10 décembre 2013





Introduction

Introduction Philippe CHEVAL
Président du SIEP du Santerre



Ordre du jour

- Rappels sur l'étude
- Présentation du suivi du plan d'actions agricole
- Présentation du suivi du plan d'actions non agricole
- Perspectives pour 2014

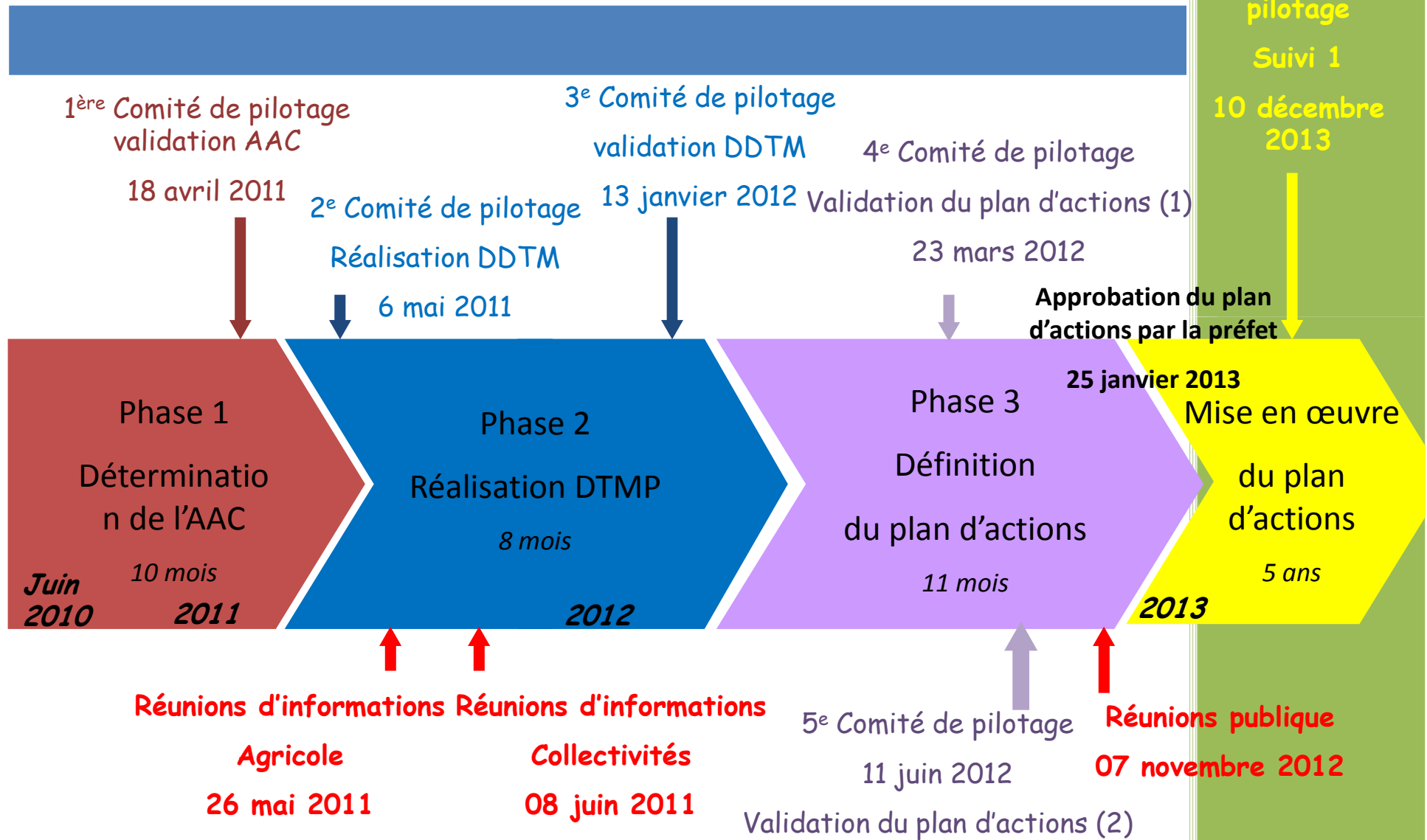


Ordre du jour

- Rappels sur l'étude
- Présentation du suivi du plan d'actions agricole
- Présentation du suivi du plan d'actions non agricole
- Perspectives pour 2014



Planning de l'étude





Aires d'alimentation des captages de Caix 1 et Caix 3

Légende

● Captages

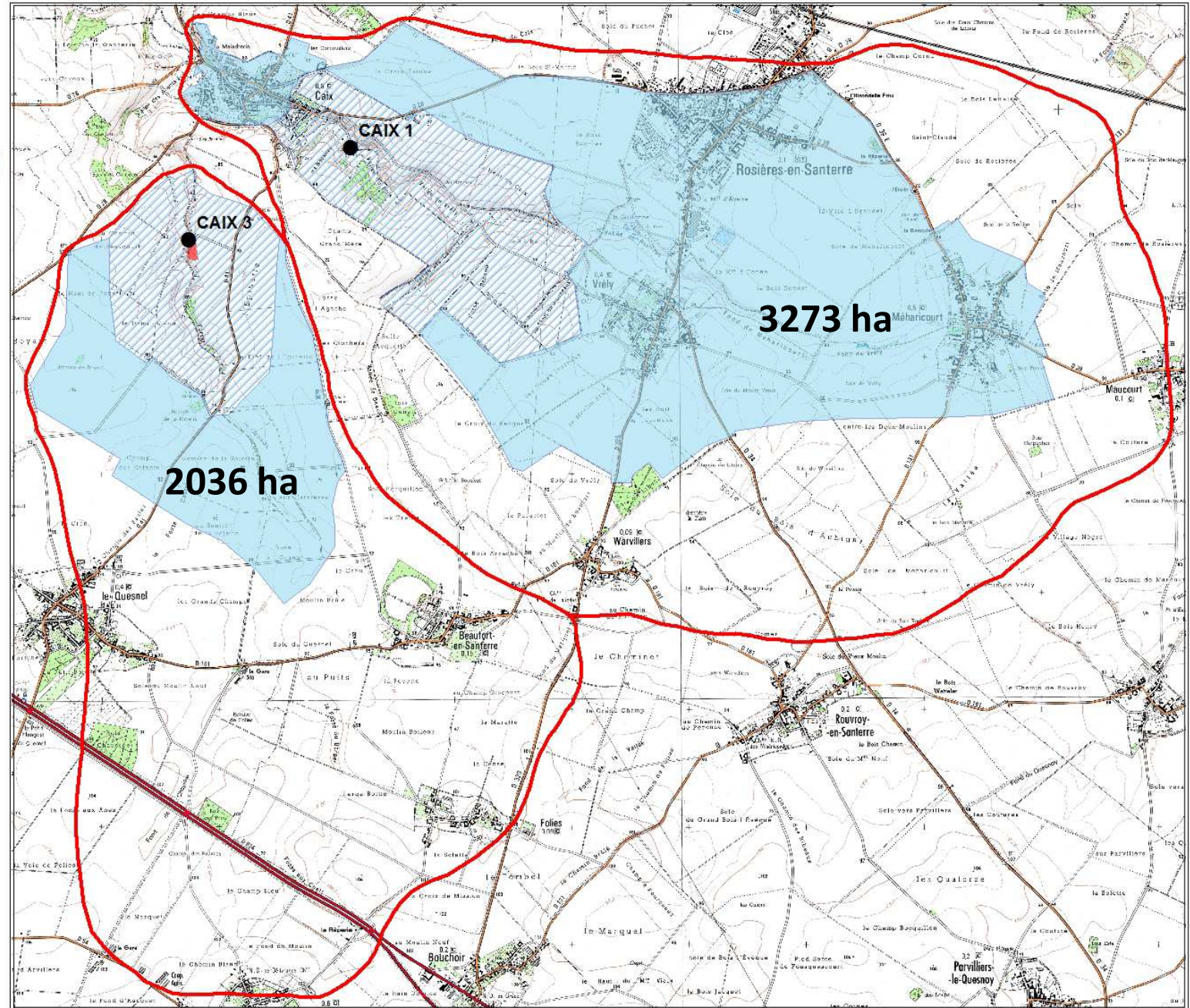
□ Aires d'alimentation

Périmètres de protection :

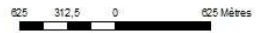
■ immédiate

▨ rapprochée

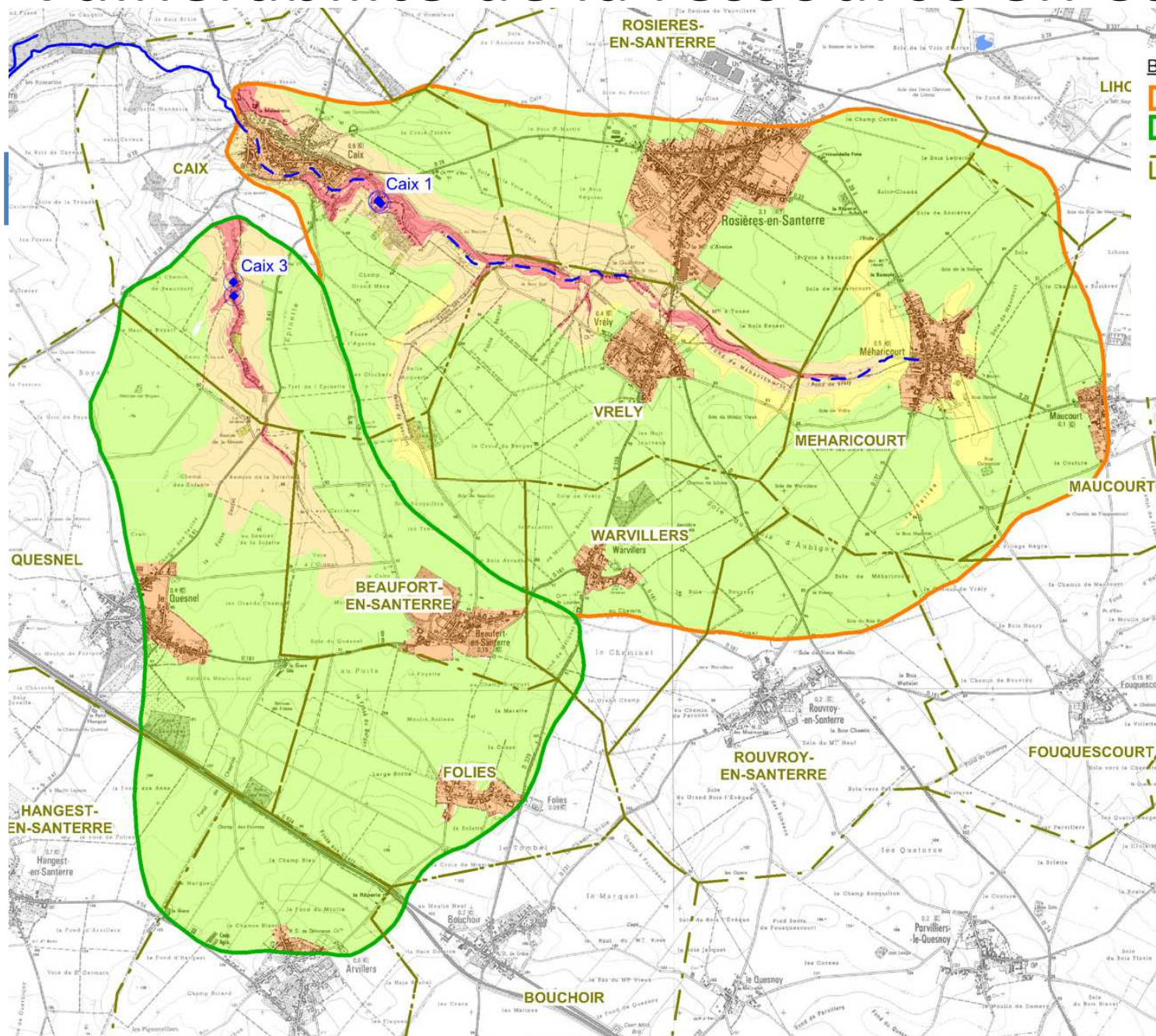
■ éloignée



© Copyright - Géonord
Sources : Agence de l'Eau Artois Picardie,
SCAN 25 - IGN - Convention 5824
L DENIS - 19/05/2011



Vulnérabilité de la ressource en eau



BAC des champs captants de Caix

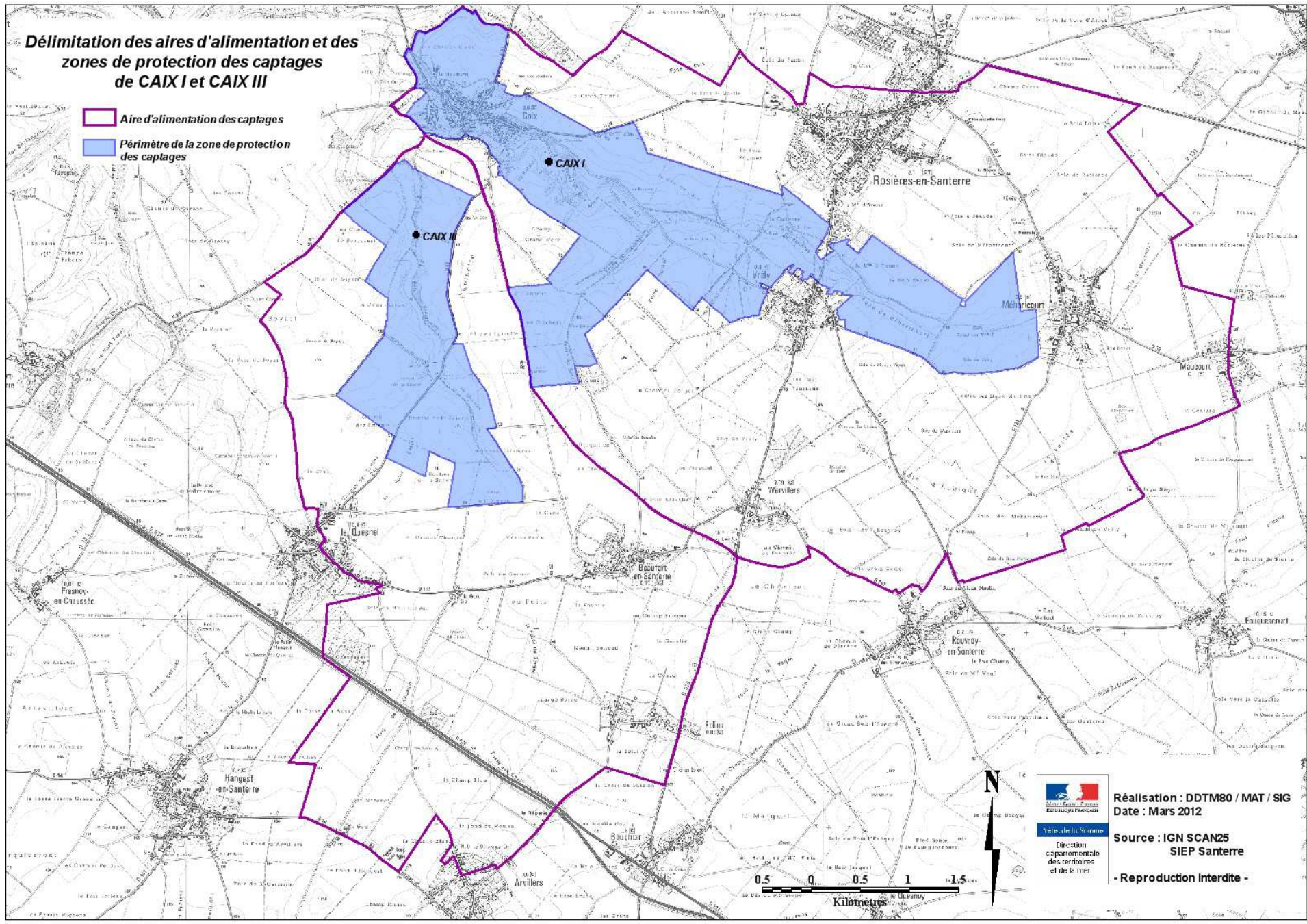
- Caix 1
- Caix 3
- Limites de communes

Vulnérabilité intrinsèque de l'aquifère :

- Faible
- Modérée
- Elevée
- Elevée (Zone urbanisée)
- Très élevée

Délimitation des aires d'alimentation et des zones de protection des captages de CAIX I et CAIX III

-  Aire d'alimentation des captages
-  Périmètre de la zone de protection des captages



Réalisation : DDTM80 / MAT / SIG
Date : Mars 2012

Source : IGN SCAN25
SIEP Santerre

- Reproduction Interdite -

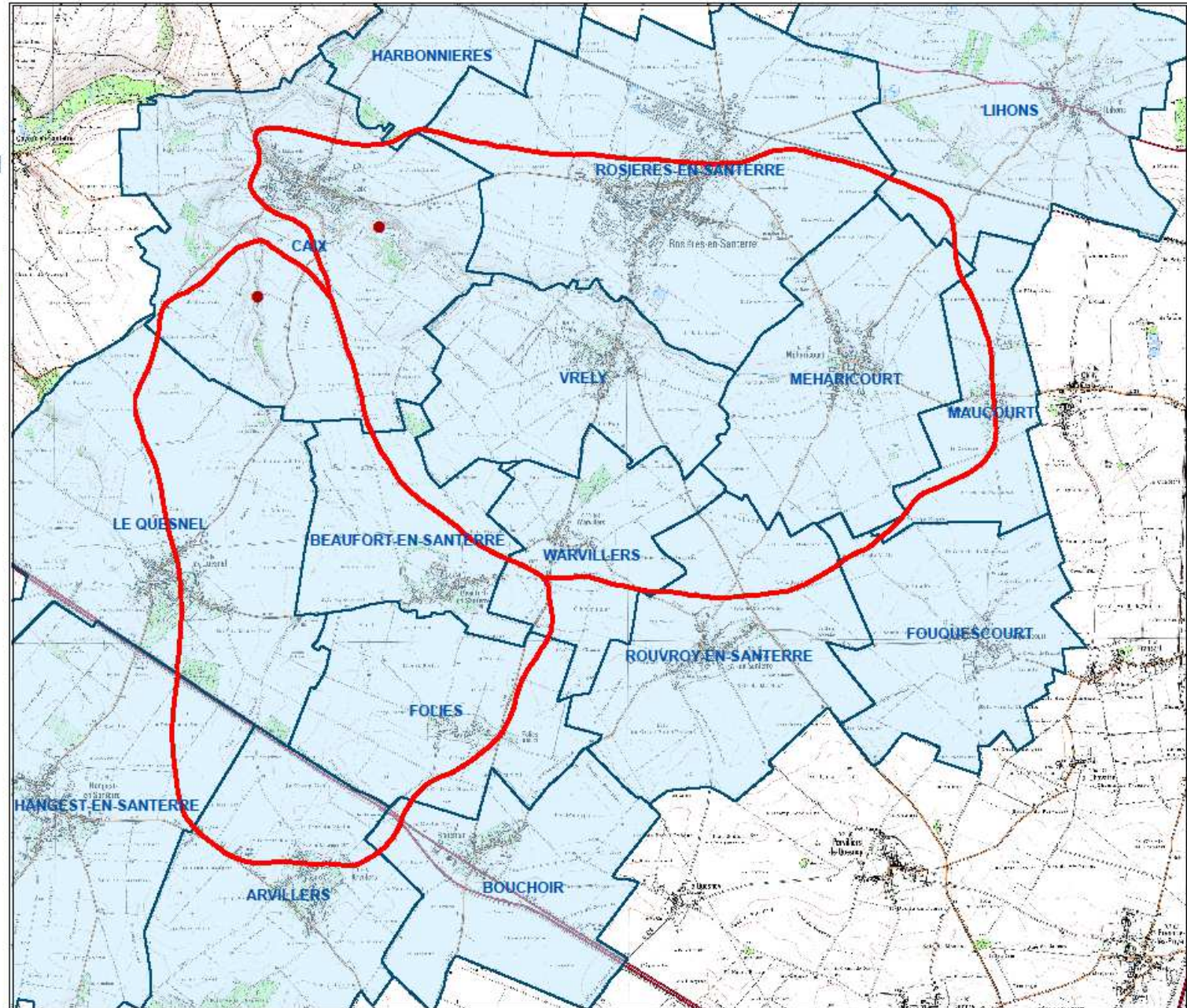


Aires d'alimentation des captages de Caix 1 et Caix 3

Identification des communes à enjeu Eau

Légende

-  Captages
-  BAC
-  Communes
-  Communes enjeu eau



© Copyright - Géonard
Sources : Agence de l'Eau Artois Picardie,
SCAN 25 - IGN - Convention 9524
L DENIS - 19/05/2011



800 400 0 800 Mètres





Ordre du jour

- Rappels sur l'étude
- **Présentation du suivi du plan d'actions agricole**
- Présentation du suivi du plan d'actions non agricole
- Perspectives pour 2014

	AAC		ZONE DE PROTECTION / VULNERABLE	
	ETUDE	DDTM	ETUDE	DDTM
SIEGES + BATIMENTS	42+4	43+4	29+1	29+1
DONT DIAGNOSTIQUES	35+4	35+4	25+1	25+1
RATIO	85%	83%	87%	87%
SURFACE AGRICOLE en ha	4 614	4 686	1 547 Surface totale des parcelles touchées	960 (RPG dans zone de protection)
DONT DIAGNOSTIQUEES	3 755	3 811	1 441	900
RATIO	81%	81%	93%	94%
NOMBRE EXPLOITANTS DES PARCELLES	106 72 parcelles non identifiées	101 74 parcelles non identifiées	55	42
DONT DIAGNOSTIQUES	53	53	40	33
RATIO	50%	52%	73%	79%



Plan d'actions agricole

Document de travail

Présentation détaillée du suivi +
légende



Plan d'actions agricole

- Réalisation en 2013 de 3 diagnostics supplémentaires
- Objectif 2014: 6 diagnostics
- Réalisation du suivi des 53 diagnostics réalisés en 2011
- Réalisation de 6 diagnostics en AB (sur 14 prévus) = Réunion de groupe de travail le 22 mars 2013 et distribution de la plaquette du pôle conversion

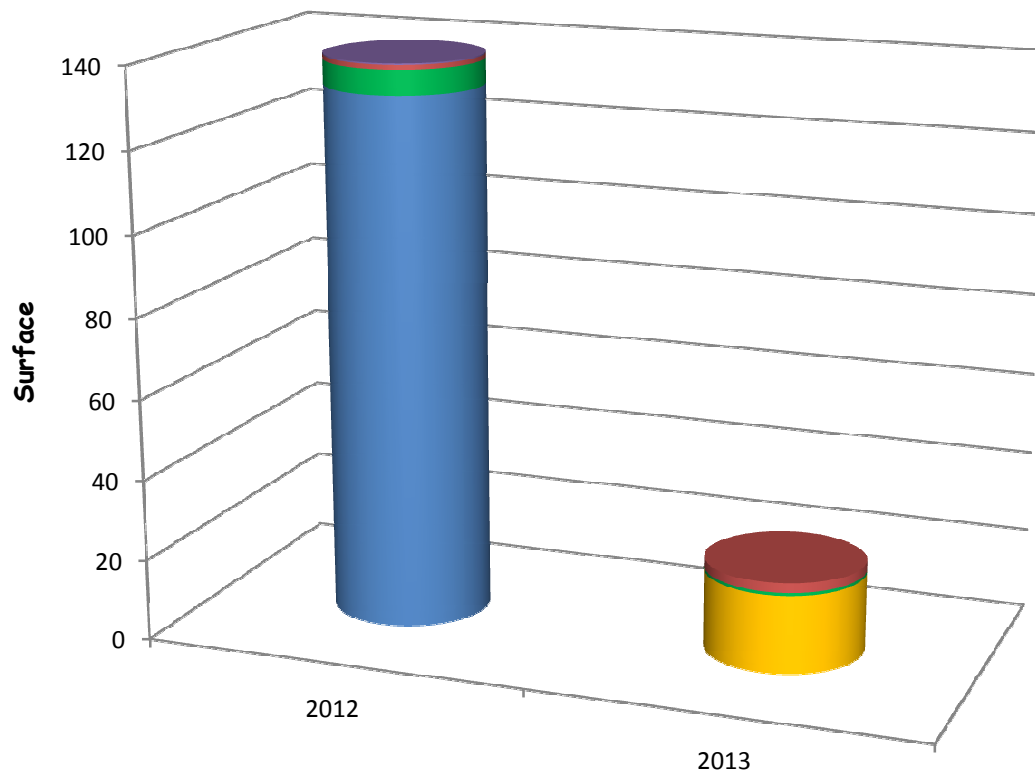


Formations/sensibilisations

- Réunion sur les aides agricoles le 12/02/2013 avec 34 agriculteurs de l'AAC
- Sensibilisation à l'AB avec 0 participant + 2 portes ouvertes+ formation sur haies/biodiversité
- Formation sur le raisonnement de la fertilisation
- Formation sur le raisonnement des produits phytosanitaires
- Certiphyto
- Démonstration de binage (projet de protection intégrée avec Santerre Pôles Légumes avec 8 agriculteurs de l'AAC)

Aides MAE

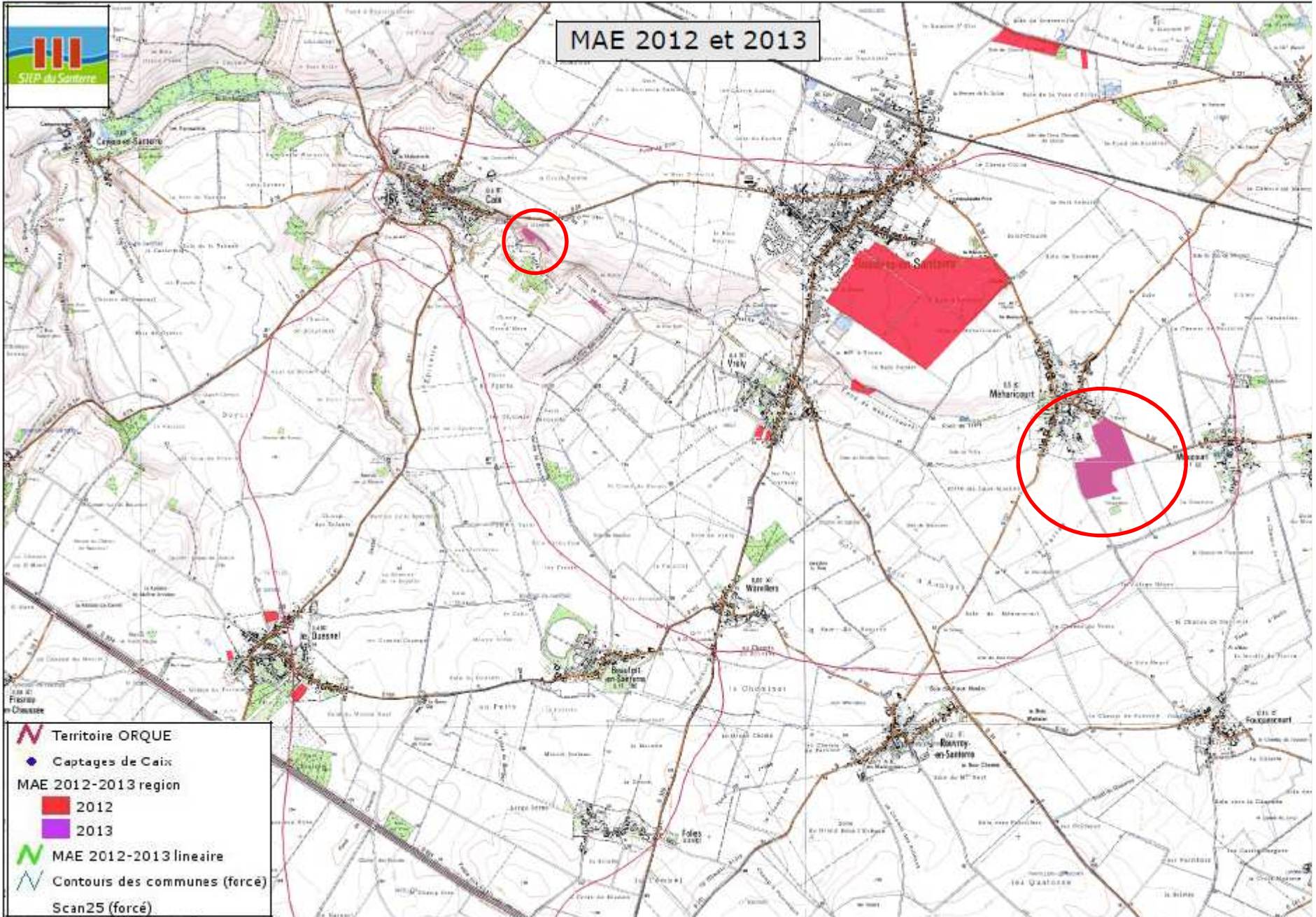
Surface cumulée des MAE engagées sur les captages de Caix



- Entretien de haies localisées de manière pertinente - 1 côté
- Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique
- Absence totale de fertilisation minérale et organique sur prairies et habitats remarquables
- Réduction progressive du nombre de doses homologuées des traitements phytosanitaires hors herbicides de 35%
- Conversion à l'agriculture biologique + limitation de la fertilisation à 120 UN



MAE 2012 et 2013





Aides MAE

- En 2012 et 2013 : 92 671,2 € sur 5 ans
(6 exploitants et 10 mesures)
- SIEP opérateur en 2014
11 mesures de proposées au lieu de 19
(élimination des mesures avec la
réduction de la fertilisation)



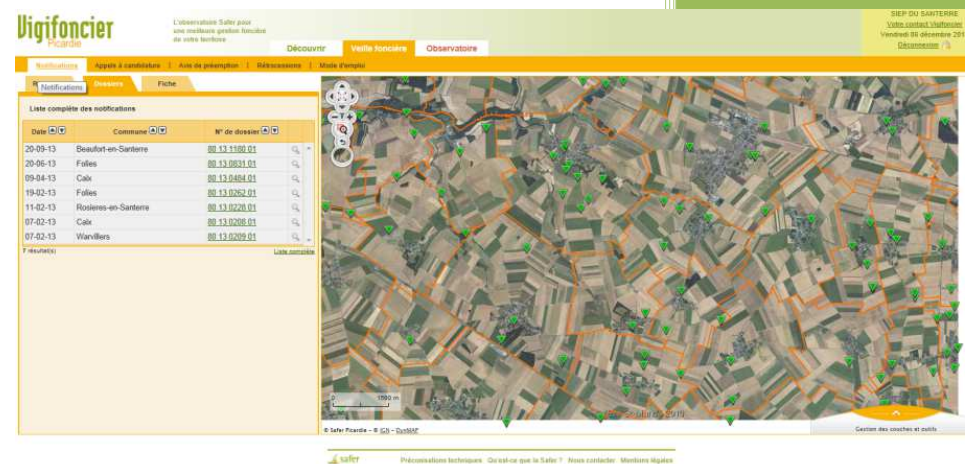
Aides PVE et PEA

- 8 dossier PVE sur le territoire avec 2 en 2011, 2 en 2012 et 4 en 2013 ayant le siège d'exploitation dans l'AAC
- 20 dossiers de PEA (10 sièges en dehors de l'AAC)

Synthèse	2010	2011	2012	2013
20 agriculteurs de l'AAC engagés en PEA	12	2	1	5

Foncier

- 1 réunion Sous Préfecture/AEAP/SAFER en novembre 2011
- réunion SAFER/SIEP novembre 2011
- Convention entre SIEP/SAFER signée le 10 juillet 2013 pour une durée de 3 ans
- Vigifoncier (1600€/an)



The screenshot shows the Vigifoncier web application interface. The header includes the logo 'Vigifoncier' and the text 'L'observatoire Safer pour une meilleure gestion foncière de votre territoire'. The main content area is divided into a table on the left and a map on the right. The table, titled 'Liste complète des notifications', has columns for 'Date', 'Commune', and 'N° de dossier'. The map on the right shows a satellite view of a rural area with orange lines indicating land parcels and green markers.

Date	Commune	N° de dossier
20-09-13	Beaufort-en-Santerre	00_13_1100_01
20-06-13	Féles	00_13_0931_01
09-04-13	Caix	00_13_0464_01
19-02-13	Féles	00_13_0262_01
11-02-13	Rosieres-en-Santerre	00_13_0220_01
07-02-13	Caix	00_13_0208_01
07-02-13	Warvillers	00_13_0209_01



Ordre du jour

- Rappels sur l'étude
- Présentation du suivi du plan d'actions agricole
- **Présentation du suivi du plan d'actions non agricole**
- Perspectives pour 2014

Programme d'actions non agricole



Thématique n° 1 : Milieu (MIL)

Thématique n° 3 : Assainissement Collectif (AC)

Thématique n° 4 : Assainissement Non Collectif (ANC)

Thématique n° 5 : Phytosanitaire Non Agricole (PNA)

Thématique n° 6 : Activités Artisanales et Industrielles (ART)

Thématique n° 7 : Communication (COM)

Fiche thématique 1 : Milieu

MIL

Cibles

Pollutions ponctuelles liées aux déchets et rejets directs dans les cours d'eau.
Pollutions diffuses liées au ruissellement de substances polluantes

MOA

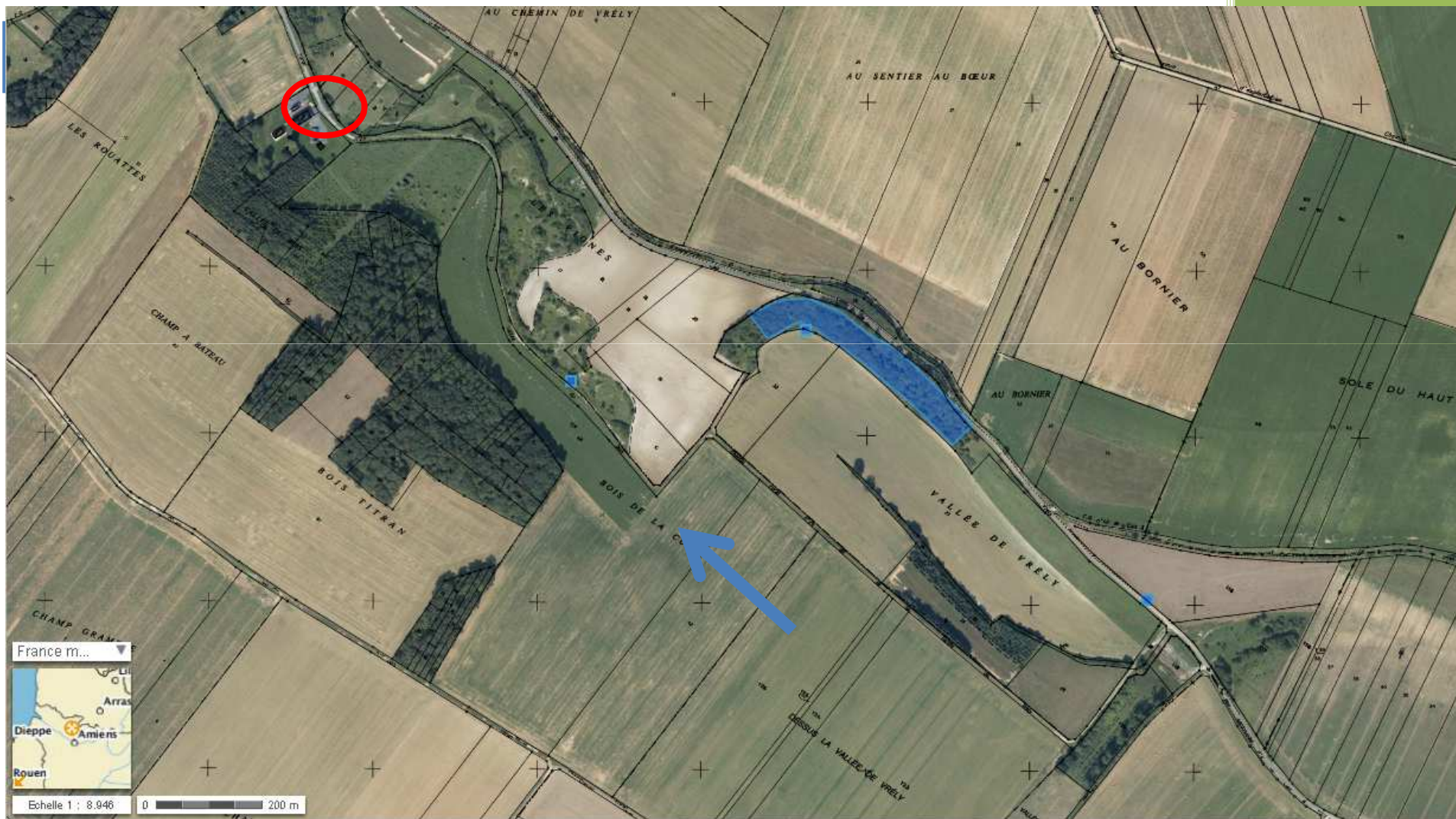
Structure porteuse de l'ORQUE

Actions	Intitulé des actions	Nb /s actions	Priorité
MIL1.1	Assurer le suivi de la qualité des eaux souterraines sur le territoire	2	1

Sous actions	Intitulé	Objectif fixé au bout de 5 ans	Indicateur utilisé	Priorité	Etat zéro	Suivi 1 an
	Etablir une liste des ouvrages accessibles et complémentaires aux suivis déjà réalisés autour des anciennes décharges sur les communes de Caix et Lihons	1 réseau de suivi piézométrique effectif	Nombre de piézomètre de suivi	A	En cours	1 réseau de suivi piézométrique effectif
	Assurer un suivi des eaux souterraines sur 5 ans sur la base de deux campagnes par an minimum à proximité des décharges par le biais des forages agricoles.	10 campagnes	Nombres de campagne de mesure	A	0	4 campagnes



Décharge de CAIX



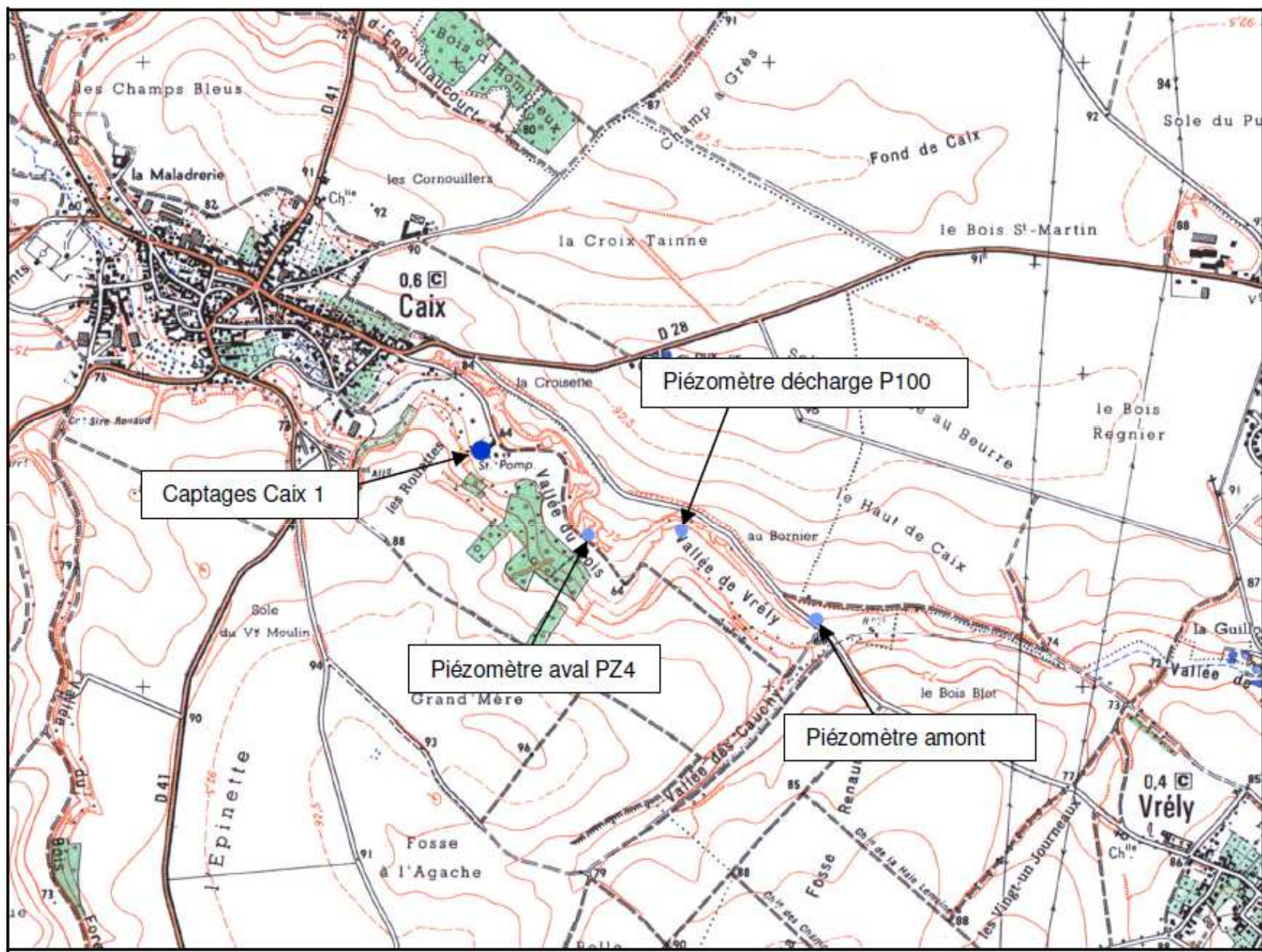


Figure 1 : Emplacement des piézomètres (1/25000^{ème})

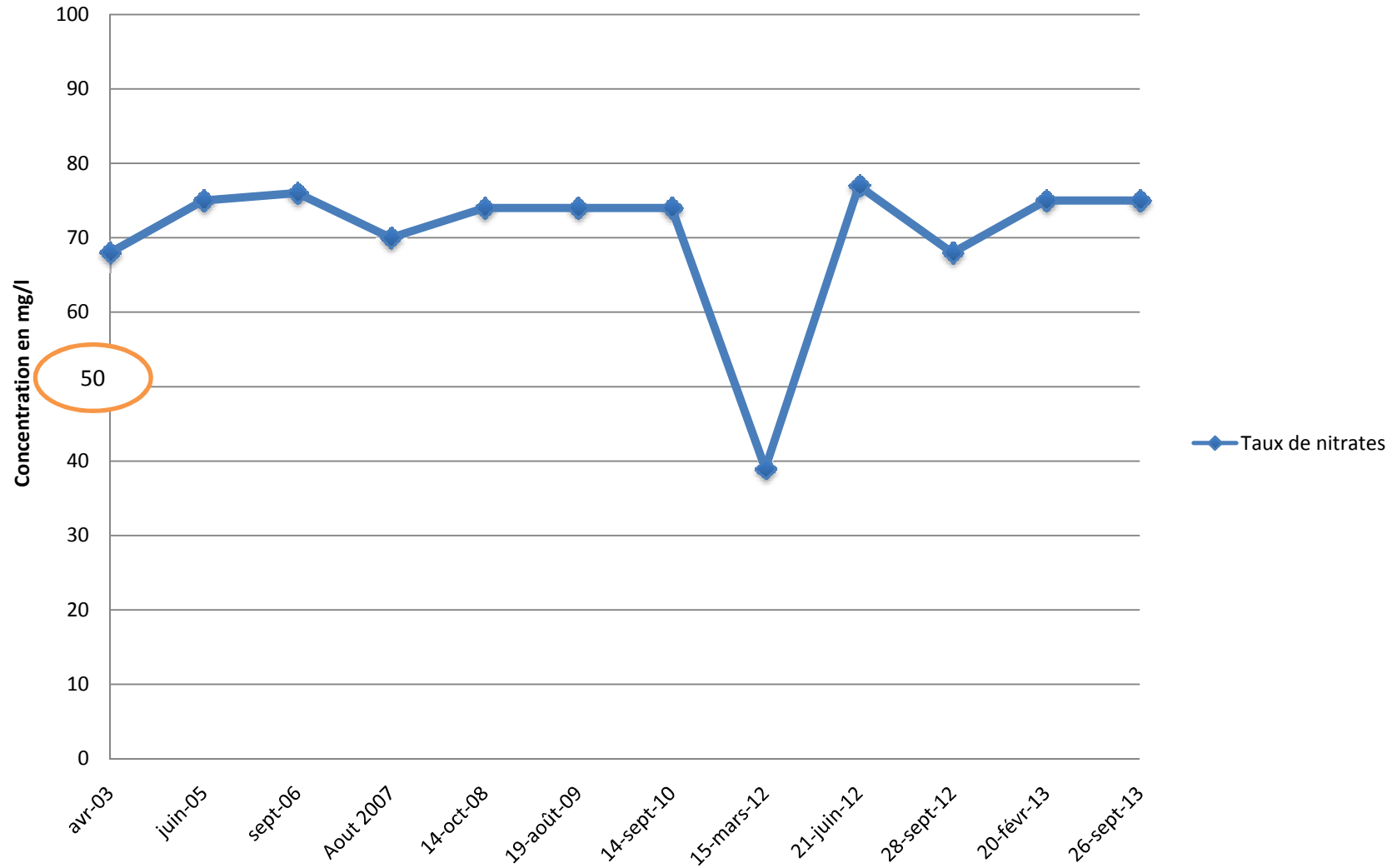
Analyses en juin et septembre 2012 et 2013

Piezos décharge Caix	P Amont	P décharge	P aval
Février 1996		76	
Avril 2003		68	
Juin 2005		75	
Septembre 2006		76	
Aout 2007		70	
Octobre 2008		74	
Août 2009		74	
septembre 2010		74	
Mars 2012		39	
Juin 2012	44	77	42
Septembre 2012	40	68	40
Février 2013	43	75	42
Septembre 2013	-	75	41

+ Traces de Nickel, dichloroéthylène, trichloréthylène, trichloroéthane, atrazine



Nitrates ancienne décharge Caix

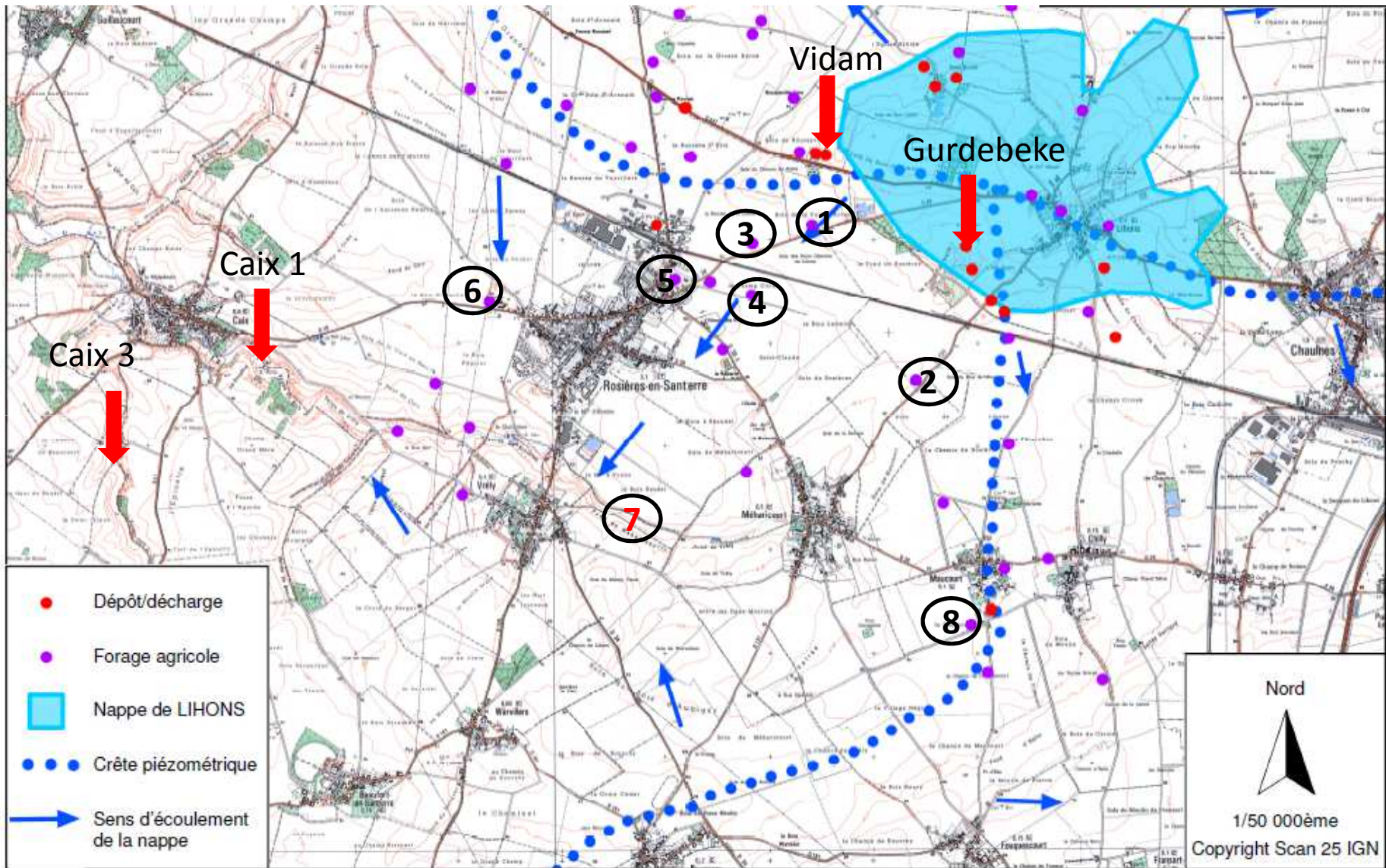




Décharges de Lihons

- Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) GURDEBEKE et VIDAM/SEDIMEC en 2012 et 2013
- Avis d'un hydrogéologue pour la réalisation de prélèvements dans les forages agricoles en 2012
- **Analyses en septembre 2012 et 2013**

Etude pour analyser l'impact des décharges de Lihons sur les captages



1	2012	2013	2014
Nitrates mg/l	28	30	
Bores µg/l	38	82	
Perchlorates µg/l	3,5	5	
Atrazine µg/l			
Oxadixyl µg/l			

limite: 1 mg/l

2	2012	2013	2014
Nitrates mg/l	31	20	
Bores µg/l	85	52	
Perchlorates µg/l	3,3	5	
Atrazine µg/l			
Oxadixyl µg/l			

3	2012	2013	2014
Nitrates mg/l	44	62	
Bores µg/l	26	56	
Perchlorates µg/l	3,3	4	
Atrazine µg/l			
Oxadixyl µg/l			

4	2012	2013	2014
Nitrates mg/l	50	41	
Bores µg/l	22	48	
Perchlorates µg/l	4,4	7	
Atrazine µg/l			
Oxadixyl µg/l		< 0,1	

5	2012	2013	2014
Nitrates mg/l	49	58	
Bores µg/l	35	67	
Perchlorates µg/l	2,4	4	
Atrazine µg/l	0,07	0,14	
Oxadixyl µg/l			

6	2012	2013	2014
Nitrates mg/l	25	34	
Bores µg/l	51	46	
Perchlorates µg/l	3,1	4	
Atrazine µg/l			
Oxadixyl µg/l			

7	2012	2013	2014
Nitrates mg/l		49	
Bores µg/l		64	
Perchlorates µg/l		7	
Atrazine µg/l			
Oxadixyl µg/l			

8	2012	2013	2014
Nitrates mg/l	31	31	
Bores µg/l	130	64	
Perchlorates µg/l	6,9	8	
Atrazine µg/l			
Oxadixyl µg/l			



Coûts des analyses

Coûts pour les analyses de l'ORQUE
(avis hydrogéologue, analyses supplémentaires pesticides,
forages agricoles et campagne piézomètres décharge de Caix) :

- Fin 2011/2012: 8300 € (HT)
- 2013 : 7040 € (HT)
- Les coûts initialement prévus : 2000€/an

Programme d'actions non agricole

Thématique n° 1 : Milieu (MIL)

Thématique n° 3 : Assainissement Collectif (AC)

Thématique n° 4 : Assainissement Non Collectif (ANC)

Thématique n° 5 : Phytosanitaire Non Agricole (PNA)

Thématique n° 6 : Activités Artisanales et Industrielles (ART)

Thématique n° 7 : Communication (COM)

Fiche thématique 3 : Assainissement Collectif

AC

Cibles

3 communes en zonage d'assainissement collectif
2 communes en zonage d'assainissement mixte
1 Communauté de communes

MOA

Communes, Structures compétentes pour l'ANC (SPANC), Structure porteuse de l'ORQUE

Actions	Intitulé des actions	Nb /s actions	Priorité
AC3.1	Améliorer la gestion des eaux pluviales	2	2
AC3.2	Réaliser un diagnostic réseaux pour la commune de Rosières-en-Santerre	3	1



Fiche thématique 3 : Assainissement Collectif

AC

Actions	Intitulé	Objectif fixé au bout de 5 ans	Indicateur utilisé	Priorité	Etat zéro	Suivi 1 an
AC 3.1	Poursuivre le recensement des points de stockage des eaux pluviales pour chaque commune comprise dans l'aire d'alimentation des captages	Mise à jour de la base de données	Nombre de point de stockage identifié	A	20	Déterminés
	Réaliser une analyse des eaux stockées en chaque points de collecte des eaux pluviales (en priorité pour la commune de Méharicourt)	20 campagnes de mesures	Nombre de campagne de mesure	B	0	En cours de réflexion
AC 3.2	Cibler les linéaires du réseaux jamais inspectées par les gestionnaires d'assainissement	Définition des linéaires de réseaux jamais inspectés	Nombre de linéaire	A	0	En cours de réflexion
	Réaliser le diagnostic réseaux des secteurs choisis	1	Diagnostic réseau réalisé	A	0	(2015)
	Selon les conclusions du diagnostic, agir sur les tronçons de réseaux avec des rejets directs au milieu	A définir selon les conclusions du diagnostic	A définir selon les conclusions du diagnostic	B	0	0

Programme d'actions non agricole



Thématique n° 1 : Milieu (MIL)

Thématique n° 3 : Assainissement Collectif (AC)

Thématique n° 4 : Assainissement Non Collectif (ANC)

Thématique n° 5 : Phytosanitaire Non Agricole (PNA)

Thématique n° 6 : Activités Artisanales et Industrielles (ART)

Thématique n° 7 : Communication (COM)

Fiche thématique 4 : Assainissement Non Collectif

ANC

Cibles

6 communes en zonage d'assainissement non collectif,
2 communes en zonage d'assainissement mixte, 2 SPANC
257 installations d'assainissement non collectif concernées par les aires d'alimentation des captages dont 157 sont des installations non conformes (97 pour la CCS et 60 par la CCALM).

MOA

Communauté de communes, Structures compétentes pour l'ANC (SPANC), Structure porteuse de l'ORQUE

Actions	Intitulé des actions	Nb /s actions	Priorité
ANC4.1	Mener une étude à la parcelle pour chaque installation avec un puits d'infiltration , pour les rejets directs au domaine public et pour les installations non conforme sur la bas du volontariat	3	1
ANC4.2	Inciter/obliger les particuliers à ne pas mettre en place des puits d'infiltration	3	1
ANC4.3	Améliorer la connaissance du parc d'installation d'assainissement non collectif	4	2
ANC4.4	Homogénéiser l'action des SPANC sur le territoire d'étude	2	2



Assainissement Non Collectif

- ➔ Réflexion en 2012 sur les études à la parcelle mais 45% de l'AEAP et 10% CG:
 - ✓ 1 réunion avec la CCS le 30 janvier 2013
 - ✓ 1 réunion avec la CCALM le 7 février 2013

- ➔ 10^e programme de l'AEAP : AAC de Caix en **zone à enjeu sanitaire**.
 - ✓ CCS: 102 installations non conforme sur 208 dans l'AAC (25 dossiers par an)
 - ✓ CCALM: 70 (75 d'après CCALM et reste encore à contrôler) installations non conforme sur 150 dans l'AAC (17 dossiers par an)

Actions	Intitulé	Objectif fixé au bout de 5 ans	Indicateur utilisé	Priorité	Etat zéro	Suivi 1 an
ANC 4.1	Sensibilisation et échanges avec les gestionnaires de l'Assainissement Non Collectif	2	Prise de compétence travaux des 2 communautés de communes	A	0	Echanges
	Mener une étude à la parcelle pour chaque installation avec un puits d'infiltration , pour les rejets directs au domaine public, pour les installations non conformes (157 études à la parcelle à réaliser)	Ensemble des études à la parcelle réalisées d'ici fin 2013	Nombre d'étude à la parcelle réalisé	A	0	0
	Remettre en conformité les 6 rejets en domaine public sur les communes de Beaufort-en-Santerre, Warvillers, Maucourt et Le Quesnel	A définir après les conclusions des études à la parcelles	A définir après les conclusions des études à la parcelles	B	0	1
	Remettre en conformité les 56 puits sans prétraitement sur les communes de Folies, Beaufort-en-Santerre, Warvillers, Maucourt, Arvillers et Le Quesnel	A définir après les conclusions des études à la parcelles	A définir après les conclusions des études à la parcelles	B	0	1

ANC 4.2	Interdire les puits d'infiltration dans l'aire d'alimentation des captages	1	Mise en place d'un arrêté préfectoral	A	0	0
	Sensibilisation des particuliers	5 actions de sensibilisation	nombre d'action de sensibilisation	A	Non connu	1
	Informers les agences immobilières et les notaires sur les enjeux du contrôle de l'ANC et l'obligation de contrôle lors des ventes.	5 réunions sur 5 ans	nombre de réunion	B	0	0
	Sensibiliser et former les vidangeurs et les installateurs.	5 réunions sur 5 ans	nombre de réunion	B	0	CCS installateurs

Actions	Intitulé	Objectif fixé au bout de 5 ans	Indicateur utilisé	Priorité	Etat zéro	Suivi 1 an
ANC 4.3	Reporter par communes de l'aires d'alimentation des captages les résultats de diagnostic des installations et les contraintes relatives à la zone d'implantation	5	Nombre de mise à jour des supports cartographiques	A	0	0
	Transmettre les informations cartographiées et chiffrées par commune de la synthèse Assainissement Non Collectif à l'Agence de l'eau pour leur permettre d'émettre un avis sur l'adéquation du zonage en place avec les contraintes territoriales de la commune	5	Nombre de documents transmis à l'Agence de l'eau	B	0	1 (mars 2014)

ANC 4.4	Etablir un Groupe de travail technique entre les deux Communautés de Communes et l'Agence de l'Eau	1	Groupe de travail établi	A	0	1
	Uniformiser les grilles d'évaluation pour les contrôles ANC	1	Grille d'évaluation commune	A	0	0
	Etablir un programme de sensibilisation des SPANC pour leurs actions de communication auprès des particuliers, notaires et vidangeurs	1	Programme de sensibilisation mis en place	B	0	0
	Participation des deux SPANC aux journées annuelles organisées par le Conseil Général de la Somme	2 participations par an	Nombre de participations	B	0	1 à 2 par an CCS

Etat d'avancement ANC

- CCS : démarrage du contrôle de bon fonctionnement dans l'AAC



Contrôle de bon fonctionnement à WARVILLERS (novembre 2013)

- CCALM: contrôle de bon fonctionnement à partir de 2014 (diagnostics réalisés : Le Quesnel 81% et Arvillers 93%)

En cours : 1 réhabilitation à Arvillers et 1 à Le Quesnel (rejet dans le domaine public)

Programme d'actions non agricole



Thématique n° 1 : Milieu (MIL)

Thématique n° 3 : Assainissement Collectif (AC)

Thématique n° 4 : Assainissement Non Collectif (ANC)

Thématique n° 5 : Phytosanitaire Non Agricole (PNA)

Thématique n° 6 : Activités Artisanales et Industrielles (ART)

Thématique n° 7 : Communication (COM)

Fiche thématique 5 : Phytosanitaire Non Agricole

PNA

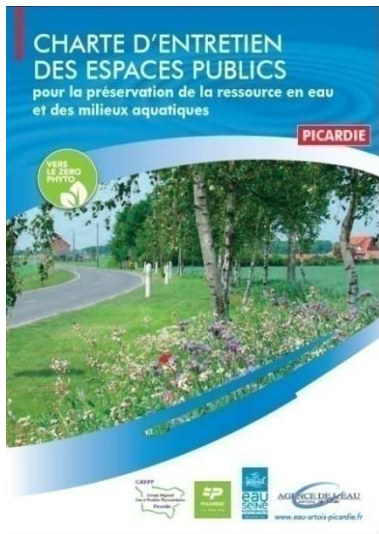
Cibles

Utilisateurs de produits phytosanitaires : Collectivités, gestionnaires de réseaux, jardiniers, particuliers

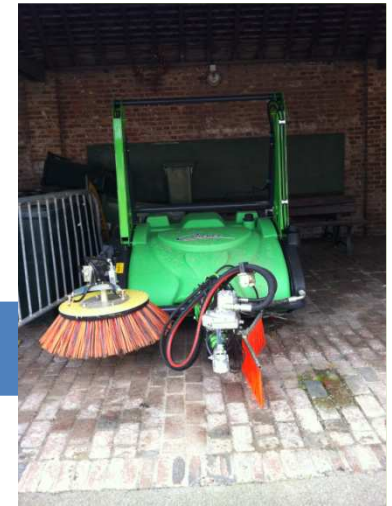
MOA

Communes, Communauté de communes, Structure porteuse de l'ORQUE, Agence de l'eau

Actions	Intitulé des actions	Nb /s actions	Priorité
PNA5.1	Inciter les collectivités à tendre vers le zéro phyto	5	2
PNA5.2	Accompagner les gestionnaires d'infrastructures sur le territoire	2	2
PNA5.3	Sensibiliser particuliers et jardiniers amateurs aux méthodes alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires.	2	1



Charte d'entretien des espaces publics



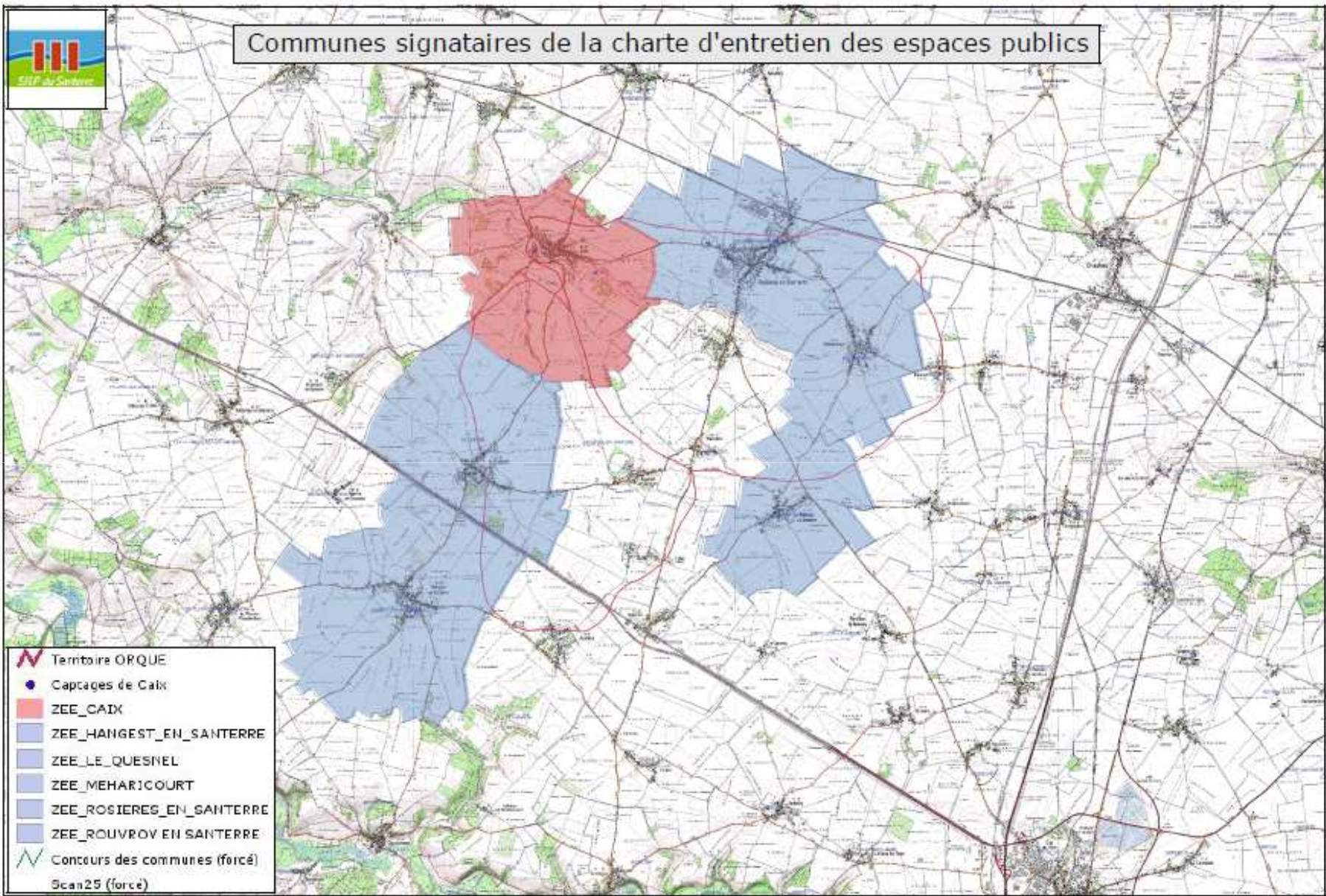
Communes	Date	Niveau	Diagnostic des pratiques	Plan de deshabrage	Achat de matériels alternatifs
SIEP du Santerre	19 avril 2010	3	Oui	Oui	Broyeur Désherbeur thermique
Le Quesnel	26 mars 2012	3	Oui	Oui	
Méharicourt	14 mai 2012	3	Oui	Oui	Balayeuse/arracheuse
Rouvroy-en-Santerre	20 avril 2013	3	Oui	Oui	
Hangest -en-Santerre	14 mai 2013	3	En cours	En cours	Broyeur
Rosières-en-Santerre	5 juin 2013	3			
Caix	09 décembre 2013	3			Béton poreux cimetière Balayeuse/arracheuse

Harbonnières : acquisition d'une balayeuse/arracheuse

Chaulnes (en dehors de l'AAC) : signature le 04 novembre 2013, niveau 3



Communes signataires de la charte d'entretien des espaces publics



- Territoire ORQUE
- Captages de Caix
- ZEE_CAIX
- ZEE_HANGEST_EN_SANTERRE
- ZEE_LE_QUESTNEL
- ZEE_MEHARICOURT
- ZEE_ROSIERES_EN_SANTERRE
- ZEE_ROUVROV_EN_SANTERRE
- Concours des communes (forcé)
- Scan25 (forcé)



Démonstration matériels alternatifs

- Le 26 mai 2011 à Caix
- Le 7 octobre 2013 à Caix (12 communes)



Désherbeur de chemin



+ **Démonstration avec ECOPHYTO 2018 le 12 juin 2013
à Clermont (Oise)**



Formations/sensibilisations

- 2011 démarche auprès des maires et enquête
- 14 mai 2012 réunion d'information
- 2013 démarche auprès des maires
- Formation avec la FREDON pour les communes signataires de la charte





Formations/sensibilisations

- Formation certificat
- Journées avec l'URCPIE :
 - ✓ L'arbre dans nos commune à Le Quesnel le 20 mars 2013
 - ✓ Objectif zéro phyto à Méharicourt le 17 mai 2013

Prochainement :

Comment communiquer efficacement sur les changements de pratiques?

Le 17 décembre à Rosières-en-Santerre





Communication avec les particuliers

- Bulletins communaux
- Document de sensibilisation
- Panneaux dans la commune ?

08 | Votre commune

Signature d'une charte d'entretien des espaces publics

Une opération de reconquête de la qualité de l'eau



Lors de la séance de Conseil municipal du 5 juin dernier, une charte d'entretien des espaces publics, mise en place par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et le Conseil régional de Picardie, a été signée.

préserver notre environnement, nous sollicitons les habitants pour qu'ils nettoient leurs trottoirs et caniveaux, ainsi que les premiers amateurs pour qu'ils désherbent minutieusement sans utiliser de produits chimiques.

Quelles alternatives aux produits phytosanitaires ?

Par exemple, pour l'entretien de votre pelouse, évitez de la tondre à ras, la hauteur idéale de tonte est 7 cm. Cela limite la pousse des mauvaises herbes. Les scarificateurs et émousseurs sont aussi de bons moyens de lutte.

Conseils aux habitants

Dans cette optique, afin de réduire les pollutions et de

A savoir

Les permanences des élus

- José Sueur : vendredi à 16 h 30
- Daniel Proulx : lundi à 10 h
- José Glachant : jeudi de 9 h 30 à 11 h
- Christian Deruelle : mercredi de 9 h à 11 h
- Robert Latusco : mardi à 14 h
- Françoise Maille : mardi à 14 h

Les permanences du Député Stéphane Denry (Député, tiers des permanences en mairie d'Albert, de Flénois et de Roys).

Les permanences en mairie

- Sécurité sociale : mercredi de 14 h à 16 h
- CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail) : 2 jours par mois. Prendre préalablement rendez-vous au 09 74 69 50 41
- SNAH (Société Nationale des Accidents Travailleurs Handicapés) les 1^{er} et 3^{er} mardis du mois de 9 h à 12 h.
- La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Maires de la déchèterie

- Lundi : de 14 h à 17 h 15
- Du mardi au samedi : de 9 h à 17 h 15 et de 14 h à 17 h 15

Fermée les dimanches et jours fériés.

Ramassage des encombrants

Depuis le 1^{er} avril 2012, le ramassage des encombrants est fait par l'association ARI (Association Inertion Plessoucoise).

Prendre préalablement rendez-vous au 09 72 25 71 64 en communiquant la liste des objets à retirer. Prestation gratuite.

TECHNIQUES ALTERNATIVES AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Qu'est-ce qu'un pesticide ?

Les pesticides ou produits phytosanitaires sont des produits utilisés pour la protection, la culture ou l'élevage d'organismes vivants, végétaux, animaux, de champignons ou de bactéries. Le plus grand danger n'est pas leur efficacité et peuvent même être des nuisances de la biodiversité. Actuellement, en utilisant des produits chimiques pour traiter un problème, on peut perturber le bon fonctionnement de tout le jardin : élimination d'autres pollinisateurs et auxiliaires utiles, destruction de plantes utiles (comme plantes vivaces à la reine-marguerite), dégradation de la qualité des sols, fragilisation de la plante elle-même, etc. C'est tout l'équilibre de la nature qui peut ainsi être bouleversé.

Le savez-vous ?

70 000 tonnes de pesticides ont été utilisées en 2008 en France, usage agronomique ou agricole (90%).

Naturellement, on trouve des produits chimiques dans les aliments et le quotidien au même endroit.

Source : Union des consommateurs des pesticides (UCCP)

Quels sont les risques ?

SUR L'ALIMENTATION

Les pesticides utilisés pour traiter un végétal se retrouvent bien souvent dans les aliments. Ce sont ainsi des dizaines de milliers de pesticides différents qui sont utilisés régulièrement. Les consommateurs ne sont pas conscients que leur santé peut être mise en danger. La meilleure solution est de privilégier les fruits et légumes non traités, même à la hauteur possible, ou de les laver soigneusement.

SUR LA SANTÉ

Lors de l'application, 95 % des risques liés aux pesticides résultent du contact du produit avec le peau et peuvent avoir différents conséquences sur la santé : allergies, brûlures, irritations par contact de la peau ou des yeux ou de l'eau, consommation, inhalation, vomissements, vertiges, troubles de la mémoire.

Il est donc indispensable de bien connaître la toxicité des produits et de se protéger avec des Équipements de Protection Individuelle (gants, masque et combinaison) adaptés et en bon état.

Le savez-vous ?

La **glabrieol** est un insecticide très ciblé contre un herbivore (le chenille). Elle agit par contact et est très efficace. Cette substance organique est renouvelée naturellement par la pluie après quatre à six jours de pluie.

C'est pourquoi, attendre l'humidité de la pluie est un bon moyen, de l'eau chaude ou manuellement sarrasin de nettoyer votre environnement.

TECHNIQUES ALTERNATIVES AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Qu'est-ce qu'un pesticide ?

Les pesticides ou produits phytosanitaires sont des produits utilisés pour la protection, la culture ou l'élevage d'organismes vivants, végétaux, animaux, de champignons ou de bactéries. Le plus grand danger n'est pas leur efficacité et peuvent même être des nuisances de la biodiversité. Actuellement, en utilisant des produits chimiques pour traiter un problème, on peut perturber le bon fonctionnement de tout le jardin : élimination d'autres pollinisateurs et auxiliaires utiles, destruction de plantes utiles (comme plantes vivaces à la reine-marguerite), dégradation de la qualité des sols, fragilisation de la plante elle-même, etc. C'est tout l'équilibre de la nature qui peut ainsi être bouleversé.

Le savez-vous ?

70 000 tonnes de pesticides ont été utilisées en 2008 en France, usage agronomique ou agricole (90%).

Naturellement, on trouve des produits chimiques dans les aliments et le quotidien au même endroit.

Source : Union des consommateurs des pesticides (UCCP)

Quels sont les risques ?

SUR L'ALIMENTATION

Les pesticides utilisés pour traiter un végétal se retrouvent bien souvent dans les aliments. Ce sont ainsi des dizaines de milliers de pesticides différents qui sont utilisés régulièrement. Les consommateurs ne sont pas conscients que leur santé peut être mise en danger. La meilleure solution est de privilégier les fruits et légumes non traités, même à la hauteur possible, ou de les laver soigneusement.

SUR LA SANTÉ

Lors de l'application, 95 % des risques liés aux pesticides résultent du contact du produit avec le peau et peuvent avoir différents conséquences sur la santé : allergies, brûlures, irritations par contact de la peau ou des yeux ou de l'eau, consommation, inhalation, vomissements, vertiges, troubles de la mémoire.

Il est donc indispensable de bien connaître la toxicité des produits et de se protéger avec des Équipements de Protection Individuelle (gants, masque et combinaison) adaptés et en bon état.

Le savez-vous ?

La **glabrieol** est un insecticide très ciblé contre un herbivore (le chenille). Elle agit par contact et est très efficace. Cette substance organique est renouvelée naturellement par la pluie après quatre à six jours de pluie.

C'est pourquoi, attendre l'humidité de la pluie est un bon moyen, de l'eau chaude ou manuellement sarrasin de nettoyer votre environnement.

TECHNIQUES ALTERNATIVES AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Qu'est-ce qu'un pesticide ?

Les pesticides ou produits phytosanitaires sont des produits utilisés pour la protection, la culture ou l'élevage d'organismes vivants, végétaux, animaux, de champignons ou de bactéries. Le plus grand danger n'est pas leur efficacité et peuvent même être des nuisances de la biodiversité. Actuellement, en utilisant des produits chimiques pour traiter un problème, on peut perturber le bon fonctionnement de tout le jardin : élimination d'autres pollinisateurs et auxiliaires utiles, destruction de plantes utiles (comme plantes vivaces à la reine-marguerite), dégradation de la qualité des sols, fragilisation de la plante elle-même, etc. C'est tout l'équilibre de la nature qui peut ainsi être bouleversé.

Le savez-vous ?

70 000 tonnes de pesticides ont été utilisées en 2008 en France, usage agronomique ou agricole (90%).

Naturellement, on trouve des produits chimiques dans les aliments et le quotidien au même endroit.

Source : Union des consommateurs des pesticides (UCCP)

Quels sont les risques ?

SUR L'ALIMENTATION

Les pesticides utilisés pour traiter un végétal se retrouvent bien souvent dans les aliments. Ce sont ainsi des dizaines de milliers de pesticides différents qui sont utilisés régulièrement. Les consommateurs ne sont pas conscients que leur santé peut être mise en danger. La meilleure solution est de privilégier les fruits et légumes non traités, même à la hauteur possible, ou de les laver soigneusement.

SUR LA SANTÉ

Lors de l'application, 95 % des risques liés aux pesticides résultent du contact du produit avec le peau et peuvent avoir différents conséquences sur la santé : allergies, brûlures, irritations par contact de la peau ou des yeux ou de l'eau, consommation, inhalation, vomissements, vertiges, troubles de la mémoire.

Il est donc indispensable de bien connaître la toxicité des produits et de se protéger avec des Équipements de Protection Individuelle (gants, masque et combinaison) adaptés et en bon état.

Le savez-vous ?

La **glabrieol** est un insecticide très ciblé contre un herbivore (le chenille). Elle agit par contact et est très efficace. Cette substance organique est renouvelée naturellement par la pluie après quatre à six jours de pluie.

C'est pourquoi, attendre l'humidité de la pluie est un bon moyen, de l'eau chaude ou manuellement sarrasin de nettoyer votre environnement.





Jardineries

- Charte de l'AEAP fin 2014
- Rencontre avec les jardineries dans les communes du SIEP
- Distribution d'affiches et échanges
- Gamm vert : démarche de réduction engagée et potentiel pour signature
- Plus de difficultés pour structure indépendante



Actions	Intitulé	Objectif fixé au bout de 5 ans	Indicateur utilisé	Priorité	Etat zéro	Suivi 1 an
PA 5.1	Réaliser une enquête auprès des communes pour comprendre la raison de leur non d'adhésion à la charte et mettre en avant les difficultés qu'elles rencontrent	16 enquêtes réalisées	Nombres d'enquêtes réalisées	A	Non connu	15
	Convaincre les communautés de communes de s'engager pour la charte d'entretien des espaces verts	2 réunions	nombre de réunion	A	0	2
	Mettre en place des réunions d'information pour rappeler l'obligation réglementaire des communes et proposer la mise en place de méthodes alternatives.	5 réunions d'information	Nombre de réunion d'information	B	0	2
	Réaliser des journées de démonstration de matériels alternatifs et sensibiliser les communes à un achat groupé.	5 journées de démonstration	Nombre de journée de démonstration	B	Non connu	2
	Transmettre un cahier des charge type aux communes pour les contrats avec des paysagistes	3 au minimum	Nombre de cahier des charges transmis	B	0	0

PA 5.2	Réaliser des campagnes de suivi des molécules utilisées par la SNCF	5 campagnes de suivi réalisés	Nombre de campagne de suivi réalisée	A	1	2
	Appuyer les pratiques exemplaires sur le territoire (exemple: le Conseil Général, la commune de Méharicourt, la commune de le Quesnel,...)	2 échanges	Nombre d'échange avec le Conseil Général de la Somme	B	2 Groupes de travail	2

PA 5.3	Sensibiliser les fournisseurs de produits phytosanitaires tels que les jardineries.	2	Nombre d'échange avec les fournisseurs de produits phytosanitaires	A	0	1
	Organiser des réunions publiques envers les particuliers en insistant sur la nocivité des produits utilisés et appuyer les pratiques exemplaires sur le territoire	5 réunions publiques	Nombre de réunion publique	A	0	1

Programme d'actions non agricole



Thématique n° 1 : Milieu (MIL)

Thématique n° 3 : Assainissement Collectif (AC)

Thématique n° 4 : Assainissement Non Collectif (ANC)

Thématique n° 5 : Phytosanitaire Non Agricole (PNA)

Thématique n° 6 : Activités Artisanales et Industrielles (ART)

Thématique n° 7 : Communication (COM)

Fiche thématique 6 : Activités Artisanales et Industrielles

ART

Cibles

Environ 57 sites industriels dont 10 ICPE, 28 sites BASIAS et 2 sites BASOL
Environ 70 artisans

MOA

Structure porteuse de l'ORQUE, Communautés de communes

Actions	Intitulé des actions	Nb /s actions	Priorité
ART6.1	Encourager les artisans à une meilleure maîtrise de leur rejet et de leur déchet	3	1

Actions	Intitulé	Objectif fixé au bout de 5 ans	Indicateur utilisé	Priorité	Etat zéro	Suivi 1 an
ART 6.1	Mettre en place des réunions d'information auprès des professions artisanales	2 réunions d'information	Nombre de réunion d'information	A	0	En cours
	Etablir des rencontres personnalisées des artisans volontaires pour établir un diagnostic de leur rejets et déchets dangereux pour l'eau.	30	Nombre de diagnostic réalisé	A	Non connu	5
	Régulariser les établissements	A définir	Nombre d'autorisation de rejet signées	B	0	
	Etablir un partenariat avec les DREAL pour l'inspection et la surveillance de certains sites présents dans l'AAC (DARKIEWICZ, FERRINOX, SITPA et SMO)	5	Nombre de réunion avec la DREAL	A	0	2



Artisans

- Présentation le 10 avril 2013 à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de la convention CMA/AEAP
- Réunion SIEP/CMA le 19 avril 2013
- 2 groupes de travail technique avec les communautés de communes (porteuse du projet)/SIEP/CMA et AEAP (23 mai et 19 septembre 2013) → **CAIX site pilote**
- 6 artisans diagnostiqués dans l'AAC et 1 dépôt de dossier de demande de participation financière à l'AEAP
- Réunion de sensibilisation de la Confédération de l'Artisanat et des petites Entreprises du Bâtiment pour les peintres à partir de 2014



Industries

Echanges avec la DREAL pour
l'inspection des sites présents dans
l'AAC (SITPA, SMO, Ferinox, Liszcz)



Maucourt (Liszcz)
arrêté de travaux
d'office



Programme d'actions non agricole



Thématique n° 1 : Milieu (MIL)

Thématique n° 3 : Assainissement Collectif (AC)

Thématique n° 4 : Assainissement Non Collectif (ANC)

Thématique n° 5 : Phytosanitaire Non Agricole (PNA)

Thématique n° 6 : Activités Artisanales et Industrielles (ART)

Thématique n° 7 : Communication (COM)

Fiche thématique 7 : Communication

COM

Cibles

Tous les types de publics

MOA

Structure porteuse de l'ORQUE

Actions	Intitulé des actions	Nb /s actions	Priorité
COM7.1	Communiquer sur les résultats du DTMP et favoriser leur prise en compte par chaque acteur.	3	3
COM7.2	Intéresser les scolaires aux questions de l'eau	3	2

Actions	Intitulé	Objectif fixé au bout de 5 ans	Indicateur utilisé	Priorité	Etat zéro	Suivi 1 an
COM 7.1	Mise à jour du site internet du SIEP	1	Site internet mis à jour	A	0	1
	Assurer le suivi et les échanges autour de la prise en compte des résultats du DTMP	1	Nombre de réunion	B	0	1
	Élaborer des outils de vulgarisation à destination de chaque catégorie d'acteurs, expliquant les enjeux du territoire et comment en tenir compte dans leurs activités	3	Nombre d'échange par acteur (réunion, plaquette)	B	0	3

COM 7.2	Participer aux projets scolaires de sensibilisation existants pour intégrer la problématique de l'eau sur le territoire.	1	Nombre d'intervention par an	A	2	1
	Vulgariser les informations et les connaissances acquises sur chaque commune et les proposer aux structures scolaires.	A définir	Nombre d'outils de vulgarisation	B	0	0
	Mise en place d'un partenariat avec le SMITOM	1	Partenariat effectif	B	En cours	0

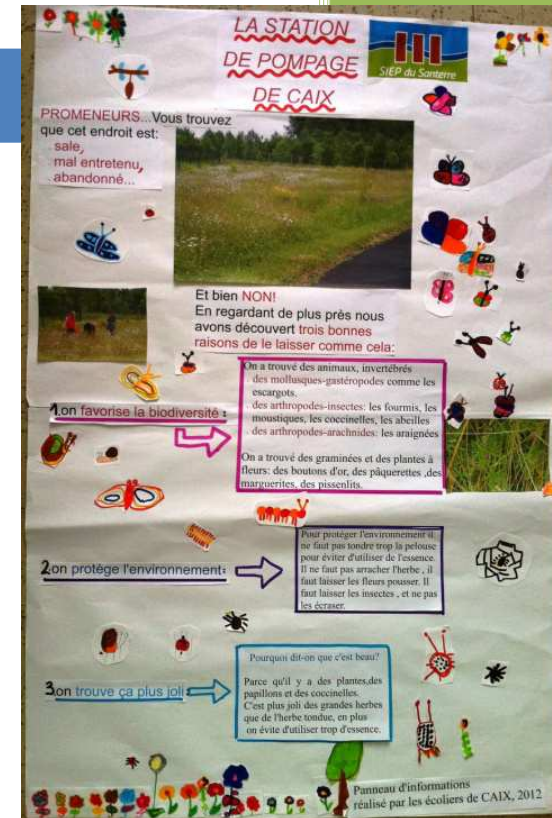


Communication

Mise à jour du site internet :

<http://www.siep-du-santerre.fr>

Outils de vulgarisation:



Quels sont les risques?

SUR L'ALIMENTATION
Les pesticides utilisés pour traiter un produit se retrouvent bien souvent dans les aliments. Ce sont ainsi des dizaines de milliers de pesticides différents qui chaque jour agissent régulièrement. Les conséquences de cette accumulation à long terme sur notre santé sont encore mal connues. Le meilleur réflexe est de privilégier les fruits et légumes non traités, même s'ils peuvent parfois vous paraître moins beaux.

SUR LA SANTE
Lors de l'application, 95 % des risques liés aux pesticides relèvent du contact du produit avec le peau et peuvent avoir différentes conséquences sur la santé :
- allergies, brulures, irritations par contact de la peau ou des yeux ;
- maux de tête, vomissements, diarrhées, troubles mentaux, sensations de faiblesse.

Le saviez-vous ?

Le glyphosate
C'est un désherbant total, c'est-à-dire un herbicide non sélectif, très souvent utilisé par les jardiniers amateurs. Cette substance dangereuse est retrouvée abondamment dans le plus grand puits de la France d'eau Française.



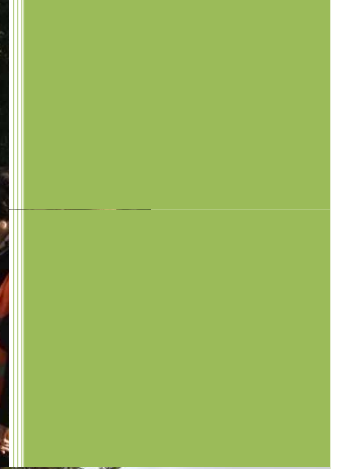
Interventions scolaire

Interventions scolaire à l'école de CAIX :

- 2010: visite station de Caix 1/réservoirs
- 2010: différents ateliers sur l'eau
- 2011: mise en place d'un potager
- 2012: visite du site de Caix 1 et explication de la « Biodiversité/gestion différenciée » et réalisation d'un panneau avec les enfants
- 2013: Intervention sur l'eau avec le CPIE

Interventions scolaire à l'école Sainte Famille à Rosières :

- 2013: Visites de station de Caix 1/Réservoirs
- **2014 : intervention sur l'eau avec le CPIE (16 janvier 2014)**
- **2014 : intervention avec les petites sections en projet**
- **2014 : voir pour intervention Caix**





Ordre du jour

- Rappels sur l'étude
- Présentation du suivi du plan d'actions agricole
- Présentation du suivi du plan d'actions non agricole
- Perspectives pour 2014



Perspective 2014

- Continuer et suivre la mise en œuvre des actions
- **Etude d'une modélisation de transfert de la migration des nitrates AEAP/BRGM**
- Pas de suivi des diagnostics agricoles en 2014 mais en 2015
- Réunions techniques ou groupes de travail tout au long de l'année 2014
- Difficultés de réunir toutes les informations sur le territoire



Perspective 2014

Prochainement :

- Formation communes sur la communication charte
- Réunion technique avec les communautés de communes pour ANC début 2014
- Réflexion analyses dans les points de collecte des eaux pluviales avec la CCS
- Intervention scolaire
- Organisation d'une réunion de sensibilisation concernant la matière organique des sols (SATEGE)

- Charlotte Defoly suivra l'étude jusque septembre 2014

- Réunion de copil de suivi dans 1 an

Merci de votre attention

